



## Commune de Cartigny

### SEANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUIN 2015 PROCES-VERBAL

Présent-e-s :	Pierre-Yves Christen, Carole Curchod Robert-Tissot, Yves Cogne, Isabelle Dubouloz, François George, Stéphanie Gisler, Juerg Loeffel, Sylvana Moget, Dominique Perron, Pierre-Alain Pignat, Nicolas Pontinelli, Jean-Marc Schornoz, Guy Vouillamoz
Assistent :	Carine Zäch, maire Delphine Bolle de Paoli, adjointe Isabelle Walthert, adjointe Sandra Lörtscher, secrétaire
Procès-verbal :	C. Fournier (sur enregistrement)

---

La doyenne d'âge du Conseil municipal, Mme Moget (ci-après la doyenne-présidente), ouvre la séance en souhaitant aux membres du Conseil municipal et au public une cordiale bienvenue à cette séance d'installation du Conseil municipal pour cette nouvelle législature.

La doyenne-présidente félicite tous les élus pour leur nomination et leur engagement et remercie les nouveaux conseillers municipaux d'avoir accepté leur mandat. Elle adresse aussi ses remerciements aux anciens et en particulier à l'Exécutif pour tout le travail effectué durant la dernière législature ainsi qu'à la secrétaire du CM, Sandra Lörtscher, qu'elle propose d'applaudir.

Les défis à relever ensemble seront importants, pour le bien de tous les habitants de la Commune de Cartigny. La doyenne-présidente est sûre de pouvoir compter sur le sens des responsabilités de chacun pour mener à bien la mission confiée.

#### **1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 6 mai 2015 validation les élections des Conseils municipaux du 19 avril 2015, publié dans la Feuille d'Avis Officielle du 8 mai 2015**

La doyenne-présidente procède à la lecture de cet arrêté.

#### **Arrêté**

*relatif à la validation partielle de l'élection des conseils municipaux du 19 avril 2015*

#### **LE CONSEIL D'ÉTAT**

*Vu les articles 46, alinéa 1, 53, 54 et 140, de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012;*

*vu l'article 77, alinéas 1 et 3, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;*

*vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 22 avril 2015 constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux, du 19 avril 2015, publié dans la Feuille d'avis officielle, du vendredi 2 avril 2015;*

*attendu qu'un recours a été interjeté contre cet arrêté auprès de la chambre constitutionnelle de la Cour de justice, concluant notamment à son annulation en tant qu'il concerne la commune de Lancy;*

*attendu que la validation de l'élection du conseil municipal de la commune de Lancy ne peut intervenir tant que ledit recours est pendant;*

*vu l'absence de recours contre l'élection des conseils municipaux dans les autres communes;*

*attendu que l'élection des conseils municipaux dans les autres communes peut ainsi être validée,*

**ARRÊTE :**

*L'élection des conseils municipaux, du 19 avril 2015, des communes de Aire-la-Ville, Anières, Avully, Avusy, Bardonnex, Bellevue, Bernex, Carouge, Cartigny, Céligny, Chancy, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Collex-Bossy, Collonge-Bellerive, Cologny, Confignon, Corsier, Dardagny, Genève, Genthod, Grand-Saconnex, Gy, Hermance, Jussy, Laconnex, Meinier, Meyrin, Onex, Perly-Certoux, Plan-les-Quates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Russin, Satigny, Soral, Thônex, Troinex, Vandoeuvres, Vernier, Versoix, et Veyrier est validée.*

## **2. Prestation de serment des conseillers municipaux**

**La doyenne-présidente** invite les membres élus du Conseil municipal à se lever.

Elle prononce ensuite le serment.

*« Je jure ou je promets solennellement :*

*d'être fidèle à la République et canton de Genève;*

*d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge;*

*de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »*

La doyenne-présidente prie chacune et chacun, à l'appel de son nom, de bien vouloir lever la main droite et proclamer : « Je le jure » ou « Je le promets ».

Ont prêté serment :

Pierre-Yves Christen, Yves Cogne, Carole Curchod Robert-Tissot, Isabelle Dubouloz, François George, Stéphanie Gisler, Juerg Loeffel, Dominique Perron, Pierre-Alain Pignat, Nicolas Pontinelli, Jean-Marc Schornoz, Guy Vouillamoz

## **3. Election du Bureau du Conseil municipal**

La doyenne-présidente fait référence à un mail de M. Pontinelli qui propose, en accord avec l'exécutif, de présenter au poste de Président du Conseil municipal la candidature de M. Juerg Loeffel, qui était vice-président durant l'année écoulée.

M. Juerg Loeffel est élu à la présidence du Bureau du Conseil municipal par 10 voix et 2 abstentions.
---

La candidature de Mme Isabelle Dubouloz (qui était membre du Bureau lors de la dernière année) est proposée à la vice-présidence.

Mme Isabelle Dubouloz est élue à la vice-présidence du Bureau du Conseil municipal par 10 voix et 2 abstentions.
--

Le Groupe Vivre à Cartigny propose la candidature de M. Pierre-Alain Pignat comme membre du Bureau.

M. Pierre-Alain Pignat est élu membre du Bureau du Conseil municipal par 10 voix et 2 abstentions.

Mme Sandra Lörtscher est élue secrétaire du Bureau du Conseil municipal par 11 voix et 1 abstention.

La doyenne-présidente transmet la présidence de la séance au Président nouvellement élu qui remercie les membres du CM pour leur confiance. Il essaiera de gérer ces séances de manière efficace. Il procède à la prestation de serment de la doyenne d'âge en donnant lecture du serment.

*« Je jure ou je promets solennellement :  
d'être fidèle à la République et canton de Genève;  
d'obéir à la constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge;  
de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »*

Mme Moget lève la main droite et prononce « je le jure ».

Il est pris acte de cette prestation de serment.

#### **4. Nomination des diverses commissions**

Le Président rappelle qu'une liste a circulé auprès des conseillers municipaux lors de la dernière séance du CM pour s'inscrire dans les différentes commissions. Un travail de mise en œuvre de ces commissions a été réalisé, pour aboutir à la proposition transmise par mail, qui détaille la composition des commissions respectives pour les deux années à venir, l'idée étant de permuter ensuite les fonctions de président et de vice-président.

Le Président invite les membres du CM à formuler d'éventuelles remarques par rapport à la proposition qui leur a été adressée.

M. Cogne évoque un mail de M. Pontinelli, qui suggérerait de profiter de la bonne entente entre les deux groupes pour clarifier les choses. Même si les membres du CM ont tous été élus sur la même liste, ils font partie de deux groupes. M. Pontinelli relevait avec justesse que le Groupe « Cartigny-La Grave Ensemble » n'est pas représenté dans 2 des commissions, soit la commission de l'information et la commission sécurité, ORPC, pompiers. Il serait utile que ce groupe puisse être représenté dans ces 2 commissions, au moins par un membre.

M. Pontinelli estime qu'il appartient au Groupe « Cartigny-La Grave ensemble » de proposer deux noms.

M. Cogne rejoint volontiers la commission de l'information.

M. Loeffel aurait bien voulu être membre de la commission sécurité, ORPC, pompiers. Au constat des quelques 10 candidatures annoncées, il ne s'est toutefois pas ajouté à la liste. Il rejoint volontiers cette commission, sous réserve d'être retiré des membres de la commission des routes. Il est pris note des changements précités.

Mme Zach jugerait important d'entendre les nouveaux conseillers municipaux par rapport à ce qui reste en l'état un projet de composition des commissions.

Mme Curchod Robert-Tissot serait intéressée à prendre si possible une place au sein de la commission des bâtiments. Sa proposition est acceptée.

Mme Curchod Robert-Tissot est ajoutée aux membres de la commission des bâtiments.

Mme Walthert demande s'il ne faudrait pas un membre supplémentaire dans la commission des routes.

Mme Moget est ajoutée aux membres de la commission des routes.

La composition des commissions ci-dessous, telle que proposée et discutée, est acceptée à l'unanimité.

**Commission des finances**

Président : Juerg Loeffel  
Vice-présidente : Stéphanie Gisler  
Membres : Yves Cogne, Dominique Perron, Nicolas Pontinelli,

**Commission des routes, emplacements communaux, traitement déchets**

Président : Jean-Marc Schornoz  
Vice-président : Dominique Perron  
Membres : Pierre-Yves Christen, Sylvana Moget, Guy Vouillamoz

**Commission des bâtiments**

Président: François George  
Vice-président : Guy Vouillamoz  
Membres : Jean-Marc Schornoz, Yves Cogne, Carole Curchod Robert-Tissot

**Commission de l'information**

Président : Nicolas Pontinelli  
Vice-présidente : Isabelle Dubouloz  
Membres : Yves Cogne, Carole Curchod Robert-Tissot, Sylvana Moget, Pierre-Alain Pignat

**Commission affaires sociales, scolaires, et jeunesse**

Présidente : Isabelle Dubouloz  
Vice-présidente : Sylvana Moget  
Membres : François George, Carole Curchod Robert-Tissot, Dominique Perron

**Commission agriculture, environnement, aménagement**

Président: Yves Cogne  
Vice-président : Pierre-Yves Christen  
Membres : François George, Stéphanie Gisler, Nicolas Pontinelli, Jean-Marc Schornoz

**Commission culture, loisirs, sports**

Président : Pierre-Alain Pignat  
Vice-présidente : Carole Curchod Robert-Tissot  
Membres : Juerg Loeffel, Sylvana Moget, Guy Vouillamoz

**Commission sécurité, ORPC, pompiers**

Présidente : Stéphanie Gisler  
Vice-président : Pierre-Alain Pignat  
Membres : Pierre-Yves Christen, Isabelle Dubouloz, Juerg Loeffel

Mme Zäch, maire, donne le détail de la répartition des dicastères au sein de l'exécutif:

Carine Zäch : Finances - Routes, emplacements communaux, traitement déchets - Agriculture, environnement, aménagement

Delphine Bolle de Paoli : Finances - Affaires sociales, scolaires et jeunesse - Information - Sécurité, ORPC, pompiers

Isabelle Walther : Finances - Bâtiments - Culture, loisirs, sport - Naturalisations

Fin de la séance à 20h55

Le président :

La secrétaire :

Un-e conseiller-ère :

.....

.....

.....